
Adresse des citoyens Campaigne, Dubedat et Thimotée, élèves de la salpêtrerie de Damazan (Lot-et-Garonne) qui annoncent que leur atelier est en pleine activité, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens Campaigne, Dubedat et Thimotée, élèves de la salpêtrerie de Damazan (Lot-et-Garonne) qui annoncent que leur atelier est en pleine activité, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 481;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27208_t1_0481_0000_13

Fichier pdf généré le 30/03/2022

ciété et Tannery membre, aussi de ladite Société, sont nommés commissaires à l'unanimité, pour se transporter dans le plus bref délai, à la Convention nationale et au Comité de sûreté générale, pour les causes ci-dessus. Ce qu'ils ont accepté et signé.

Mention honorable et insertion au bulletin.

31

La section des Tuileries présente à la barre deux cavaliers qu'elle a armés et équipés (1).

L'ORATEUR : Citoyens représentants,

Nous nous présentons devant vous au nom de la section des Tuileries. Tandis que vous faites des loix pour le bonheur de la République, cette section s'occupe constamment des moyens de les faire exécuter au dedans, et respecter au dehors. C'est pour remplir ce double objet qu'elle vous offre deux cavaliers qu'elle a armés et équipés à ses frais. Recevez le serment qu'ils font de ne rentrer dans leurs foyers que quand le dernier satellite des tyrans aura disparu du sol de la liberté. Vive la République » (2).

Elle recommande à la générosité nationale la veuve Leclerc, mère de trois enfans, dont le mari est mort en travaillant au salpêtre. Applaudi, et renvoyé au Comité des secours (3).

Mention honorable et insertion au bulletin.

32

La Société populaire et fraternelle des Amis de la Patrie annonce par une députation, qu'elle s'est empressé de se dissoudre aussitôt que l'opinion générale lui a demandé ce sacrifice (4)...

L'ORATEUR de la députation : Législateurs,

La Société populaire et fraternelle des amis de la patrie, instruite que l'opinion générale est contre ces sortes de Sociétés et voulant concourir de tous ses moyens au bonheur commun, s'est empressée de dissoudre la sienne et l'assemblée générale de la même section nous a député vers vous pour vous en faire part et vous réitérant que tous les membres qui la composent resteront toujours fidèles aux principes que vous avez consacrés.

[Extrait des délibérations du 30 flor. II].

L'Assemblée générale a nommé les citoyens Sangy, Morel, Le Dagre, Simon Buteau et Gilliard pour présenter à la Convention nationale

(1) P.V., XXXVIII, 7. Bⁱⁿ, 3 prair. (2^o suppl^t); *Débats*, n^o 608, p. 1; *J. Mont.*, n^o 25; *J. Matin*, n^o 699; *J. Paris*, n^o 506; *M.U.*, XL, 27; *Rép.*, n^o 152; *J. Sablier*, n^o 1331; *Feuille Rép.*, n^o 322; *Mess. soir*, n^o 641.

(2) C 306, pl. 1153, p. 8, daté du 1^{er} prair. et signé LÉGER (présid), GUYON (vice-présid.), ALZART (secrét.), MARÉCHALLE (secrét.).

(3) *J. Fr.*, n^o 604.

(4) P.V., XXXVIII, 7. Bⁱⁿ, 2 prair.; *J. Sablier*, n^o 1331; *Débats*, n^o 608, p. 1; *M.U.*, XL, 26; *J. Fr.*, n^o 604.

une adresse pour lui faire savoir la dissolution de la Société populaire et fraternelle de la section des amis de la patrie qui cédant au vœu générale a suspendu ses séances le 29 floréal dernier (1).

(Applaudissements).

Mention honorable et insertion au bulletin.

33

Le citoyen Guigebert fait don à la patrie de la liquidation de son office de notaire, montant à 470 liv. 3 s.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au Comité de liquidation (2).

34

Les citoyens Campagne, Dubedat et Timotée, fort jeunes, élèves de la salpêtrerie de Damazan, département de Lot-et-Garonne, annoncent que leur atelier est en pleine activité.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

35

La 10^e section d'Orléans, *extra-muros*, offre à la Convention un cavalier républicain qu'elle destine à l'armée du Nord.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Orléans, 25 flor. II] (5).

« Législateurs,

La 10^e section d'Orléans (extra muros) ditte de Gemmape, composée de cultivateurs, vigneron et manufacturiers, a vüe partir un grand nombre de ses enfans pour les frontières; plusieurs d'entre eux ont mérité dans les plaines de Gemmape le nom que porte la section. Tous sont républicains, tous nous l'assurons sont dignes de l'être; mais c'est au moment où les despotes coalisés font les derniers efforts pour arrêter les progrès de notre liberté, c'est au moment où forcés de reconnoitre la République, ils ourdisent les trahisons les plus noires pour rendre à la France et ses rois et ses fers, que de notre côté, nous devons tout employer pour montrer à l'univers étonné notre heureuse patrie libre et régénérée.

Nous avons équipé et monté un cavalier républicain. Il va se joindre aux armées de la République; puisse son courage contribuer à la victoire, puisse son bras porter le coup de la mort au dernier des brigands couronnés coalisés contre nous.

(1) C 306, pl. 1153, p. 9, daté du 1^{er} prair. et signé GRISÉ, GILLIARD, BUTEAU, SIMON, LE DAGRE, MOREL, SANGY; p. 10, p.c.c. VALADE, (secrét.), 1 signature illisible (secrét.-greffier).

(2) P.V., XXXVIII, 7. Bⁱⁿ, 3 prair. (2^o suppl^t), ou Guigebert.

(3) P.V., XXXVIII, 8. Bⁱⁿ, 3 prair. (2^o suppl^t).

(4) P.V., XXXVIII, 8. Bⁱⁿ, 2 prair.

(5) C 306, pl. 1153, p. 12.